

Dinan Agglomération, aujourd'hui compétente pour l'élaboration des documents d'urbanisme, élabore, en collaboration avec les communes, son premier PLUi à l'horizon 2019.

QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

PLUi, ces 4 lettres désignent le Plan local d'Urbanisme Intercommunal, document d'urbanisme définissant le **projet global d'urbanisme et d'aménagement de Dinan Agglomération**. Il remplacera les différents documents d'urbanisme des Communes et fixera **les règles générales d'utilisation du sol harmonisées** à l'échelle intercommunale.

Aujourd'hui, les enjeux d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité et de mixité sociale exigent que ces questions ne soient plus considérées uniquement au niveau communal. L'intercommunalité devient l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et exprimer au mieux la solidarité entre les communes. Le Programme Local de l'Habitat (PLH), qui détermine les politiques en termes d'habitat sera également intégré au PLUi.

L'élaboration du PLUi est un travail sur la durée (3-4 ans) mené par les élus du territoire, organisés en comité de pilotage, celui-ci est composé de deux représentants par commune.

Ainsi, *M. RAMARD Dominique* et *M. POULARD René* ont été désignés pour représenter Saint-Juvat mais c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui pourra donner son avis avant les délibérations du Conseil Communautaire.

QUELLES AMBITIONS POUR LE PLUI ?

- **Traduire le Projet de territoire** et les différentes stratégies de l'agglomération (touristique, économique ...) en cours d'élaboration
- **Rendre compatible l'ensemble des documents d'urbanisme locaux avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Dinan et la législation récente**
- **Permettre l'harmonisation des règlements d'urbanisme communaux** afin de garantir une meilleure lisibilité et un traitement équitable des citoyens quant à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- **Prendre en compte la diversité des identités territoriales de l'intercommunalité** : littorale, rurale, agglomérée
- **Planifier au-delà des frontières communales** et maîtriser les secteurs d'urbanisation frontaliers
- **Garantir la qualité urbaine, architecturale et paysagère**, notamment sur les entrées de ville et assurer la sauvegarde du patrimoine bâti remarquable
- **Promouvoir le renouvellement des centres urbains et ruraux et leur revitalisation**
- **Préserver l'activité agricole et les milieux naturels** par une prise en compte de la sensibilité littorale et des continuités écologiques
- **Améliorer l'articulation entre les politiques en matière de mobilités** (réseau de transport collectif)

intercommunal, stationnement, déplacements doux...)

- **Mutualiser les moyens techniques et financiers** des communes autour d'un document unique

UN NOUVELLE POLITIQUE INTERCOMMUNALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Le futur PLUi intégrera un volet spécifique dédié à la politique de l'Habitat. Il définira des objectifs de production de logements par commune, répartira la production de logement social et **définira des aides spécifiques pour l'amélioration de l'habitat.**

LA POPULATION AU CŒUR DU PROJET

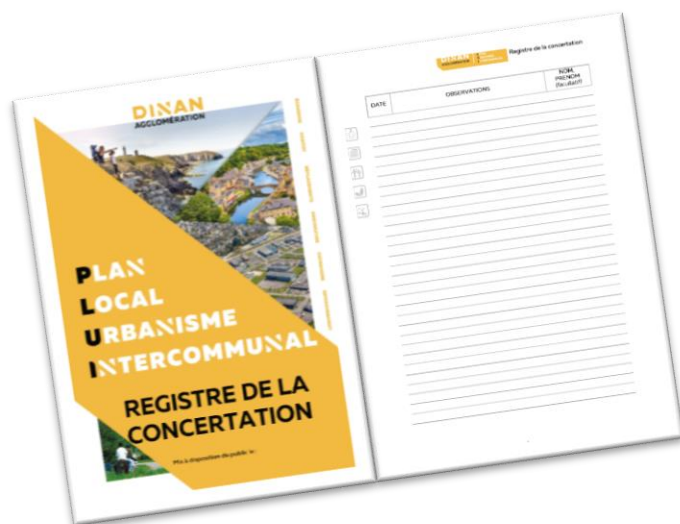
Les habitants pourront prendre connaissance du projet et donner leur avis par le biais de plusieurs événements (réunions publiques, ciné-débat, exposition itinérante, etc.).

L'objectif est de construire un document d'urbanisme cohérent et partagé par tous. Dès aujourd'hui, retrouvez en mairie et au siège de Dinan Agglomération le registre de la concertation (photo ci-contre).

ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Suite au diagnostic territorial, en cours de finalisation, **l'année 2017** sera pleinement consacrée à l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce document permet aux élus d'affirmer leur projet politique de développement de l'agglomération dans le respect des principes de développement durable.



CONCERTATION : L'ENFANT DANS LA VILLE – LE 10 ET 11 JUIN 2017

Le PLUi sera présent lors de l'évènement « L'enfant dans la ville » à Dinan, le 10 et 11 juin 2017. Dinan Agglomération et le cabinet Aire Publique invitent parents et enfants à venir **construire en famille la ville idéale.**

Grâce au jeu « Plus Belle Ma Ville », 4 équipes se voient confier une mission pour **accueillir des habitants et des emplois dans sa ville. Charge à chaque groupe d'imaginer son lieu de vie de demain, le plus durable possible.**

Plus Belle Ma Ville :

